

**« Une bienveillance constante, jamais refroidie, toujours gracieuse,
toujours croissante »¹**

Capo d'Istria, un acteur clé de l'histoire suisse (1813-1815)

C'est un grand honneur d'être parmi vous, entre les murs de la vénérable Société de lecture de Corfou, afin de nous rappeler certains aspects de la vie de ce grand homme d'Etat que fut Ioannis Capo d'Istria. J'aimerais aujourd'hui vous parler du rôle que Capo d'Istria a joué dans la réorganisation institutionnelle de la Suisse et dans l'affirmation du statut de la neutralité permanente. Je ne le ferai pas en historien, que je ne suis pas, mais en tant que citoyen reconnaissant, et aussi en tant que représentant diplomatique de cette Suisse qui, sans lui, ne serait sans doute pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Première mission en Suisse de septembre 1813 à novembre 1814

Capo d'Istria entre dans l'histoire suisse à un moment crucial : l'Etat centralisé que la France a voulu créer en Suisse après son invasion, en 1798, se termine en chaos, coups d'Etat et anarchie en 1802. Napoléon, tout en retirant ses troupes, impose alors aux Helvètes une confédération : il rend aux cantons leurs pouvoirs et abolit le gouvernement central. Il s'agit d'une « médiation » entre les cantons aristocratiques et les cantons progressistes, mais c'est surtout un « diktat ». Chaque canton reçoit une constitution, mais ces constitutions sont quasi identiques et ne tiennent pas compte des particularités historiques, religieuses et linguistiques des cantons. La Suisse, entre 1802 et 1813, devient encore plus dépendante de la France qu'auparavant. Elle est forcée de mettre à disposition 16'000 soldats aux armées napoléoniennes, qui participent aux différentes guerres et subissaient de grandes pertes, notamment lors de la campagne de Russie.

En 1813, 130'000 soldats russes et autrichiens envahissent la Suisse pour combattre les troupes françaises à ses frontières. L'ordre de l'Etat suisse imposé par la France s'écroule aussitôt. La Diète fédérale, le parlement composé de deux députés par canton mais sans véritable compétences, déclare la fin de la constitution dite de la Médiation.

Les Puissances victorieuses, l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche, comme nous le savons, se mettent alors à réorganiser l'Europe en restaurant principalement l'ordre ancien. Quelle sera la place de la Suisse, située au milieu géographique de l'Europe ? Parmi les grandes Puissances, c'est la Russie qui s'intéresse le plus à la Suisse. Capo d'Istria reçoit en 1813 du tsar Alexandre Ier l'instruction de « sauver (la Suisse) du despotisme français » et l'aider à « redevenir elle-même et de prendre part (...) au grand œuvre de la restauration européenne » (Bouvier-Bron p. 19).

¹ « Monsieur le comte de Capo d'Istria a déployé pour notre cause une bienveillance constante, jamais refroidie, toujours gracieuse, toujours croissante (...) » - François d'Ivernois, délégué genevois au Congrès de Vienne, avec Pictet de Rochemont, dans son rapport du 17.4.1815



Capo d'Istria. Dessin de Brioullov, années 1820

Capo d'Istria se rend donc en Suisse en novembre 1813 et y restera jusqu'en septembre 1814. Il porte le titre d'Envoyé extraordinaire et plénipotentiaire du tsar russe. Il travaille en compagnie d'un diplomate autrichien, Lebzeltern, plus tard Schraut, d'un Anglais, Cunning, et d'autres. Mais aucun ne restera en Suisse pendant toute cette période, et comme le dit Michelle Bouvier-Bron, il a « incontestablement exercé l'influence la plus déterminante » parmi les envoyés des Puissances.

En septembre 1813, la Suisse est profondément divisée. Le pays est déchiré par des divisions politiques, de luttes d'influences, de querelles de territoires. C'est une période de transition très douloureuse, et la situation est si grave que le pays se trouve au bord d'une guerre civile. Le Corfiote qui, dans sa réponse à l'instruction du tsar, a dit qu'il ne connaissait la Suisse que par les livres et qu'il ne parlait pas l'allemand, se jette dans l'eau froide et développe une activité qui force l'admiration. Il ne mettra pas longtemps à devenir un connaisseur des choses helvétiques. Il visite tous les acteurs, tous les cantons, il écrit des projets de décisions et de constitutions, il consulte, il calme les passions, il cherche des compromis, tout en rapportant fidèlement tout ce qui se passe dans les moindres détails à ses autorités. Une seule fois il use, avec ses collègues, de la menace: en août 1814, lorsque la Diète fédérale ou parlement, qui siège à Zurich, n'arrive toujours pas à s'entendre sur le texte de la nouvelle constitution suisse, les diplomates étrangers menacent de rompre leurs relations avec la Diète et de laisser le pays à ses divisions. Trois jours plus tard, le projet de constitution est adopté.

A la fin de ce marathon, non seulement la Suisse, mais chaque canton est doté d'une Constitution. La paix civile est rétablie, tout comme un certain équilibre entre les cantons qui ont tous les mêmes droits. La Suisse est reconnue par les Alliés (notons qu'un certain nombre de petits Etats ont disparu à cette époque, comme Gène ou Venise).

Certes, ce n'est pas encore la Suisse qui s'est formée plus tard, en 1830 et 1848 ; L'Etat fédéral est encore faible, il n'existe qu'en embryon. Mais les bases sont créées. Là où Napoléon a échoué par la force, Capo d'Istria réussit par le dialogue, la force de conviction, la persévérance. Ce diplomate de génie a non seulement très vite compris la complexité de la

situation helvétique dans les moindres détails, mais il a finalement réussi à convaincre ses interlocuteurs que la solution qu'il leur proposait était dans leur propre intérêt. Il dira plus tard, après l'éclatement de la révolution grecque en 1821, dans une lettre à un correspondant corfiote : « La renaissance et la véritable indépendance d'un peuple ne peuvent être que l'œuvre de celui-ci. Une aide extérieure peut les faciliter, mais elle ne peut pas les créer. » (Chronos). Il ne fait pas de doute que Capo d'Istria adoptait cet adage déjà lorsqu'il mettait les affaires de la Suisse en ordre. Ce passage montre aussi que Capo d'Istria n'a jamais cessé d'être un patriote grec, prêt à se mettre au service de son peuple libéré pour organiser son Etat, comme il le fera de 1829 à 1831.

Pendant ces mois de négociations, il commente avec lucidité: « Dans les républiques on parle beaucoup, on se décide difficilement, et l'on n'opère qu'avec une grande lenteur. » C'est bien vu, et en ce qui concerne le fonctionnement de la Suisse, cela est tout à fait vrai jusqu'à nos jours : les discussions viennent de ce que tous les partis sont écoutés et consultés, la difficulté de prendre des décisions vient de la nécessité de conclure des compromis, et la lenteur des opérations est le prix à payer pour l'absence d'un pouvoir central fort. Celui-ci se renforce toutefois en cas de danger comme lors d'une menace extérieure.

A la lecture de ses lettres et de ses rapports, il apparaît que malgré l'immensité de la tâche, malgré les diffamations dont il fait l'objet, à différents stades des négociations, de la part des uns et des autres, Capo d'Istria s'attache à ce pays. A la fin de sa mission, en septembre 1814, il écrit à son père:

« Les affaires de la Suisse sont terminées. La Diète a ratifié, à la fin, la constitution fédérale (...) La fin d'une négociation aussi compliquée m'a coûté des peines infinies et des voyages et des écritures et des épreuves et des constitutions et des projets – mais, peu importe. Ces excellentes gens m'ont comblé de marques d'amitié et de sincère cordialité. La confiance dont ils m'honorent m'a grandement dédommagé de tous mes efforts. S'ils peuvent à l'avenir être heureux, et jouir de leur indépendance, j'estimerai n'avoir perdu ni mon temps ni ma peine. » (Bouvier-Bron, p. 271).

Et voici ce que dit à propos du génie de la négociation de Capo d'Istria celui qui fut un temps son secrétaire, le Genevois Elie-Ami Bétant, dans sa biographie de Capo d'Istria en 1839 : « Né dans une république faible et divisée, familiarisé (...) avec le langage des passions populaires, Capodistriasi se trouva parfaitement à l'aise au milieu du choc des partis qui agitaient l'Helvétie à cette époque. Il sut se concilier leur estime, parce qu'il n'employa jamais avec eux ni duplicité, ni roideur, et s'initia franchement à leurs affaires domestiques (...) » (Bétant, p.25).

Pendant sa première mission en Suisse, Capo d'Istria a également réussi à nouer des liens d'amitiés avec de plusieurs personnalités de la vie publique, comme Fellenberg, le célèbre fondateur et directeur de l'école de Hofwyl, le député libéral vaudois Henri Monod, ou bien entendu Charles Pictet de Rochemont. Ces liens vont se renforcer, et comme vous le savez, Capo d'Istria, empêché de retourner aux Iles Ioniennes par les Anglais qui ont occupé ces îles, s'installera provisoirement, mais tout de même pour plusieurs années en Suisse, plus précisément à Genève qui deviendra l'un des centres du philhellénisme européen. Mais c'est le sujet d'une autre conférence !

Capo d'Istria a ainsi contribué de manière décisive à la création d'un Etat viable et relativement indépendant. En 1814, toutes les troupes étrangères ont quitté le pays, et la Suisse se trouve sous l'observation des Puissances alliés, mais pas sous leur botte. La Russie

notamment a veillé à ce que non seulement l'influence de la France, mais aussi celle de l'Autriche restent limitées. Aucune Puissance n'a une influence prépondérante en Suisse. Et la Russie utilise son pouvoir uniquement pour rendre la Suisse encore plus indépendante, et même neutre. C'est ce qui va se passer pendant le Congrès de Vienne où Capo d'Istria se rend immédiatement après sa mission en Suisse.

Représentant de la Russie au Congrès de Vienne, septembre 1814 à juin 1815

Au niveau fédéral, la Suisse est représentée au Congrès de Vienne par une députation de trois politiciens conservateurs, membre de la Diète (parlement) qui siège alors à Zurich. Mais le personnage central est sans doute l'homme d'Etat genevois Charles Pictet de Rochemont, qui dispose d'un mandat de la République de Genève. Genève est alors un allié de la Confédération, mais pas encore un membre, pas encore un canton. Il est accompagné de François d'Ivernois. L'objectif de Pictet est de rallier Genève en tant que canton à la Confédération et d'arrondir le territoire de la République de façon à ce qu'il forme une unité et qu'il soit relié avec le territoire suisse. La stratégie de Pictet est la suivante: la sécurité de Genève ne peut être assurée que si elle devient membre de la Confédération. Et la sécurité de la Confédération dépend aussi d'une frontière militaire sûre du canton de Genève. Jetons un regard sur la carte, et nous réalisons à quel point cette tâche est difficile puisqu'il s'agit de demander à la France, qui est en train de restaurer l'Ancien régime et devient donc un allié des grandes Puissances, des concessions territoriales.



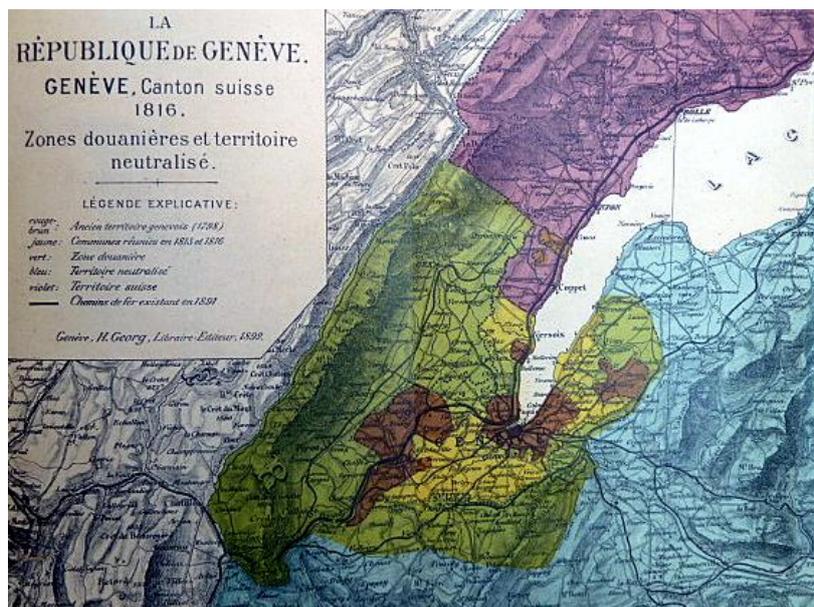
Charles Pictet de Rochemont (1755-1824)

Pendant toute la durée du Congrès de Vienne, Capo d'Istria se révèle être un allié fidèle des Suisses et notamment de Pictet dont nous possédons la volumineuse correspondance diplomatique. Nous devenons témoins d'une collaboration unique entre les deux hommes qui se rencontrent très fréquemment très tôt le matin. Pictet est constamment tenu au courant des derniers développements dans les négociations. Capo d'Istria lui demande parfois de lui soumettre des projets de mémoires et de requêtes, afin de les transmettre, après consultation avec l'auteur, sous son propre nom, aux ministres présents à Vienne. Les deux hommes partagent des moments de bonheur, mais aussi de découragement : la roue de la fortune diplomatique tourne sans cesse. Sans entrer dans les détails, nous pouvons affirmer avec Pictet et son collègue d'Ivernois que Capo d'Istria a été l'avocat le plus fidèle, le plus infatigable et le plus efficace des intérêts genevois et suisses à Vienne.

De retour de Vienne en avril 1815, Pictet écrit dans son rapport de fin de mission au Grand Conseil de Genève :

« (...) de tous ceux qui se sont intéressés à nos succès, personne ne l'a fait avec plus de suite, de bienveillance, d'intelligence et d'effet que le comte Capo d'Istria. Dans quatre-vingts douze conférences (=rencontres) que j'ai eues avec lui, je l'ai toujours trouvé semblable à lui-même, le meilleur guide, le meilleur conseil, et d'une patience que rien n'a pu lasser quoique les affaires de la Suisse lui aient souvent donné de justes sujets de dégoût et que la grande négociation de la Pologne et de la Saxe lui fût principalement confiée, ce qui aurait pu faire excuser son indifférence pour les intérêts de la petite Genève. » (Cramer, I, XXIII).

Comme nous le savons, Pictet a réussi, au premier Congrès de Paris et surtout au Congrès de Vienne, à obtenir que les frontières du canton de Genève soient « arrondies » et que son territoire soit relié à celui du canton de Vaud. Ce règlement a permis l'unification de Genève avec la Confédération. Sur le plan suisse, d'autres arrondissements territoriaux ont pu être réalisés, et les frontières qui ont été fixées à Vienne en 1815 sont restées les mêmes jusqu'à nos jours. Concernant le pays de Vaud, d'où est originaire le précepteur d'Alexandre Ier, César Laharpe, qui d'ailleurs participe également au Congrès de Vienne, Capo d'Istria insiste avec succès pour que ce territoire occupé par le canton de Berne jusqu'en 1798 qui voulait le récupérer, que ce territoire donc devienne un canton souverain et membre de la Confédération. Les Vaudois doivent donc à Capo d'Istria, tout comme les Genevois, une reconnaissance particulière.



Les nouvelles frontières du canton de Genève après 1815

La reconnaissance de la neutralité

Pendant le congrès de Vienne se fait le retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Les Alliés préparent une offensive militaire et demandent à la Suisse de laisser passer des troupes alliées à travers le Valais et Bâle vers la France. Des troupes suisses ont rejoint les alliés en Franche-Comté et ont participé au siège de la forteresse française d'Huningue, en face de Bâle. Avec la capitulation de cette forteresse en août 1815 se termine la dernière action militaire avec participation suisse à l'étranger. Suit alors la deuxième conférence de Paris (une première conférence, non concluante, avait réuni les Alliés à Paris avant le Congrès de Vienne). Cette conférence de paix de Paris adopte le 20 novembre 1815 la fameuse « Déclaration des

Puissances portant reconnaissance et garantie de la neutralité perpétuelle de la Suisse et de l'inviolabilité de son territoire. » Il s'agit d'une « reconnaissance formelle et authentique de la neutralité perpétuelle de la Suisse », et d'une garantie de « l'intégrité et de l'inviolabilité de son territoire dans ses nouvelles limites. » La neutralité de la Suisse est tant dans l'intérêt des Suisses qui aspirent depuis 1515 à la neutralité, que dans l'intérêt des Alliés. C'est ce qui ressort des instructions que la Diète fédérale donne à M. Pictet de Rochemont pour la deuxième conférence de Paris, et où on peut lire :

« Le grand intérêt qu'il importe avant tout à la Suisse d'assurer (...) est celui de la neutralité, base de son indépendance politique et de sa sûreté militaire. Les puissances alliées l'envisagent comme une condition nécessaire du repos futur de l'Europe (...). La Suisse devant être neutre, doit, par là même, avoir la force de résistance que comportent sa position géographique et sa population ; elle doit avoir le moyen de se défendre contre une agression et de se garantir de toute influence prédominante de la France, ou d'un autre Etat voisin. L'Angleterre, la Russie, la Prusse ont à cœur de voir la Suisse dans cette situation, et l'on ne doute pas que l'Autriche ne s'y montre également disposée (...) (Cramer, II, p. 19)

A ce deuxième Congrès de Paris aussi, Pictet de Rochemont consulte quasi quotidiennement Capo d'Istria. Pictet écrira en octobre 1815 :

« Que pourrions-nous jamais faire pour cet excellent Capo d'Istria ? Il est si noble dans ses sentiments qu'il serait digne de nous appartenir. C'est le phénix de la diplomatie. Sans lui, le congrès de Vienne et compagnie auraient été encore bien autrement pitoyables(...) » (Cramer, II, 171). On le voit, ici Pictet se trouve dans une phase où il doute de son succès. Moins d'un mois plus tard, le 20 novembre, le congrès de Paris adopte la fameuse reconnaissance de la neutralité de la Suisse. Et, chose remarquable, le texte de cette déclaration a été rédigé par Pictet, à la demande de Capo d'Istria qui l'a transmis tel quel aux autres Hauts Représentants des Alliés. C'est le grand succès, pourrait-on dire, du « duo » Capo d'Istria-Pictet.

Notons que si Pictet qui est l'homme le plus respecté de la République de Genève, appelle Capo d'Istria plusieurs fois son « guide » et sa « boussole » sans lequel il n'aurait pu atteindre son objectif, il parle d'un homme qui est de plus de 20 ans son cadet ! En 1815, Pictet a 60 ans et Capo d'Istria seulement 39.

Pictet meurt en 1824. Il est enterré le premier janvier 1825 au cimetière de Plainpalais à Genève. « Derrière son cercueil, en rang de parent, marchait son 'guide fidèle' des congrès de Vienne et de Paris, Capo d'Istria, qui se trouvant habiter à Genève à ce moment, avait demandé sa permission de l'accompagner à sa dernière demeure. » (Edmond Pictet, p. 435).

Les mérites de Capo d'Istria sont reconnus rapidement en Suisse. En 1839, son ancien secrétaire, le grand helléniste et philhellène genevois Elie-Ami Bétant, que nous avons déjà cité plus haut, écrit dans sa biographie: « La conduite de Capodistriasi en Suisse lui a toujours fait le plus grand honneur. Dans l'origine, la mission dont il était chargé lui attira la malveillance des différents partis dont il blessait les intérêts ; mais peu à peu ses nobles qualités furent mieux appréciées, et aujourd'hui les Suisses sont unanimes dans leurs regrets de sa perte ; son nom est également vénéré par les hommes de toutes les opinions. » (Bétant, p.28).



Genève, le quai Capo d'Istria sur l'Arve

Capo d'Istria obtiendra en 1815 la citoyenneté d'honneur de Genève et, une année plus tard, celle du canton de Vaud. Genève, elle, a donné son nom à l'un de ses plus beaux quais, et une plaquette commémorative a été posée sur la maison qu'il habita dans les années 1820. Je n'ai pas connaissance d'un geste similaire, officiel, au niveau de la Confédération de l'époque. Il y eut, cependant, l'inauguration d'une statue de Capo d'Istria, à l'initiative de la Russie, et à laquelle participa Mme. Calmy-Rey, Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères, aux côtés de son collègue russe, M. Sergueï Lavrov. Cela s'est passé en septembre 2009 au bord du lac Léman, dans la petite ville d'Ouchy près de Lausanne.



Le ministre russe des affaires étrangères, Sergei Lavrov, la Cheffe du Département fédéral des affaires étrangères, Micheline Calmy-Rey, et le syndic (mair) de Lausanne, Daniel Brélaz, inaugurent le monument de Capo d'Istria à Ouchy près Lausanne, le 21 septembre 2009

L'héritage que Capo d'Istria a légué à la Suisse est toujours d'actualité

Un nouvel ordre suisse a donc vu le jour en 1814 et 1815 grâce à la volonté des Alliés vainqueurs de Napoléon et notamment de la Russie, et surtout grâce au génie diplomatique et humain de Capodistria. Ses éléments sont

- La création d'une paix intérieure durable basée sur des concessions et des compromis mutuels
- L'adoption d'une Constitution (en allemand Bundesvertrag, donc Accord fédéral), condition pour la création de l'Etat fédéral en 1848
- L'indépendance et la reconnaissance internationale de la neutralité et de l'intégrité territoriale de la Suisse, qui implique, du côté suisse, la création d'une armée fédérale purement défensive, la non-adhésion à des pactes de défense, l'observation d'une stricte neutralité en politique extérieure

Nées d'une constellation historique et géopolitique européenne, le fédéralisme et la neutralité sont par la suite devenus une partie inhérente du système politique suisse, voire de l'identité même de mon pays. La paix intérieure et extérieure a été nécessaire au développement économique et commercial de la Suisse qui pendant encore 100 ans a été un pays pauvre. Le développement de ses institutions, la recherche constante d'un équilibre entre les compétences fédérales et cantonales, l'application du principe de la solidarité entre les cantons riches et les cantons pauvres, la concertation politique basée sur la démocratie directe, tout cela pourrait servir, selon certains observateurs, de modèle à la construction européenne. Mais cela n'est pas notre propos aujourd'hui. La démocratie suisse est un mécanisme hautement compliqué, un « chaos ordonné » comme on a pu le dire. Mais son fonctionnement n'est pas automatique, et il n'est pas acquis une fois pour toutes : Il fonctionne seulement tant que ses citoyens veulent qu'il fonctionne.

Concernant la neutralité, nous pouvons dire qu'elle a été respectée pendant tous les conflits dont l'Europe a été malheureusement si riche du milieu du 19^e au milieu du 20^e siècle. La Suisse a notamment été épargnée par les deux guerres mondiales qui se déroulaient à nos frontières. Mais ne pas participer à des conflits ne signifie pas rester indifférent. Dès la bataille de Solferino, en 1863, observée et décrite par le futur fondateur du Comité International de la Croix-Rouge, Henri Dunant, la Suisse a offert de l'aide humanitaire aux victimes, par exemple en accueillant des combattants blessés des différents camps, en faisant parvenir de l'aide humanitaire ou en organisant des centres de recherches de personnes disparues. C'est le début d'une grande tradition humanitaire qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

Le statut de cette « neutralité active » a également donné à la diplomatie suisse l'occasion d'offrir ses bons offices. Ceux-ci consistent à entretenir, en tant que tierce partie, un minimum de relations consulaires ou politiques, notamment entre belligérants et lors de la rupture de relations diplomatiques entre deux pays. Ce fut encore le cas en 2008, lorsque Berne a reçu une demande de la part de la Russie et de la Géorgie de représenter leurs intérêts respectifs. Bien qu'un conflit en Europe soit aujourd'hui tout à fait improbable, la population suisse continue d'être très attachée au principe de la neutralité, à 80 ou 90 pour cent. Lorsque la Suisse a enfin adhéré, par vote populaire, à l'Organisation des Nations-Unies, le gouvernement a accompagné sa demande d'adhésion d'une lettre précisant que cette adhésion, de la part de la Suisse, ne signifiait aucunement l'abandon de sa neutralité.

Dans la pratique, la Suisse participe aujourd'hui à des sanctions décidées par l'Union Européenne ou les Nations-Unies, à des missions de maintien de la paix comme au Kosovo, mais pas à des opérations militaires. Le statut de neutralité est également à l'origine du choix de Genève pour le siège de nombreuses organisations internationales, telles que plusieurs organisations des Nations-Unies, la Croix-Rouge internationale et beaucoup d'autres.

S'il est vrai que la structure de l'Etat fédéral suisse et la pratique de la neutralité se sont modifiés depuis bientôt 200 ans, il n'en reste pas moins que le grand Corfiote, grâce à son génie diplomatique et à son attachement à la Suisse, a joué un rôle tout à fait décisif dans la pose de ces deux colonnes de notre identité étatique. Notre reconnaissance à Capo d'Istria crée un lien très fort entre la Suisse et Corfou, sa ville d'origine qui l'a vu naître et où il a trouvé son dernier repos.

Je vous remercie de votre attention.

e-mail de l'auteur :

Lorenzo.Amberg@eda.admin.ch

Ouvrages consultés

- Bétant E.-A., Correspondant du comte J. Capodistrias, Président de la Grèce, Genève-Paris 1839, vol. I
- Bouvier-Bron Michelle, Archives Jean Capodistrias, tome IV. La mission de Capodistrias en Suisse (1813-1814), Corfou 1984
- Chronos (site russe : http://www.hrono.info/biograf/bio_k/kapodistria.pkp)
- Cramer Lucien, Correspondance diplomatique de Pictet de Rochemont et de François d'Ivernois, Paris, Vienne, Turin 1814-1816, 2 vol. Genève-Paris 1914
- Κουκουσ Ανδρεας, Η ευρωπαϊκή πολιτική του Ιωάννη Καποδίστρια, „Ιστορία“, τευχος 505, Ιουλιος 2010, σ. 19-26
- Koukkou Helen E., John Kapodistrias, A Greek Europhile Diplomat, Athens 1994
- Κουκουσ Ελένη Ε., Παύλωφ-Βαλμα Ευδοκία, Ιωάννης Α. Καποδίστριας, Ανεκδοτη Αλληλογραφία με τους Philippe-Emmanuel de Fellenberg, Rudolf-Abraham de Schifferli, 1814-1827, Αθήνα 1999
- Pictet Edmond, Biographie, travaux et correspondance de C. Pictet de Rochemont (1755-1824), Genève 1892
- Reymond-Exchaquet A.-M., Un grand Vaudois... oublié ? Capo d'Istria. In : Desmos, Amitiés gréco-suissees, bulletin no. 17, décembre 1999, pp. 9-13